VILLE DE CHIEVRES Le 31 octobre 2017

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu <u>le lundi 13 novembre 2017 à 20 heures</u> à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR:

- 1. CLDC art. L1122-34 § 3 : désignation d'un président d'assemblée : vote
- 2. Procès-verbal de la séance précédente : approbation.
- 3. Modification budgétaire n° 2 services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2017 : approbation
- 4. Redevance pour l'apposition de plaques commémoratives sur la stèle mémorielle placée près des pelouses de dispersion : approbation
- 5. Taxe pour la délivrance de documents et renseignements urbanistiques et permis d'environnement : décision
- 6. Paiement d'un dédommagement exceptionnel suite à un sinistre : décision
- 7. Mise en place de l'application « Plonemeeting instance conseil communal gestion des délibératinos » : décision
- 8. Allocation de fin d'année : décision
- 9. Adhésion à la Centrale de marchés de la Province de Hainaut : décision
- 10. Désaffectation de matériel roulant : décision
- 11. Organisation d'une prestation musicale :
 - Contrat : approbation
 - Modalités : décision
- 12. Contrat Rivière Dendre : indexation du subside communal : décision
- 13. Intercommunales : assemblées générales : ordre du jour: approbation

Par ordonnance : La Directrice Générale,

Le Bourgmestre ff,

Mme M.L. VANWIELENDAELE

Mr F. CORDIER